

SEANCE DU COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Du 12 février 2018

N°19

Date de la convocation :
30/01/2018

Nombre de Membres :

11

Présents :

6

Votants :

6

Le **douze février deux mil dix sept** à vingt heures trente,
Le Comité de Gestion, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous
la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents:

Mesdames : Muriel PIOT, Nathalie CABANILLAS, Annick ANDRE,
Elisabeth FEVRE, Sonia LIBERPRE,

Etaient absents excusés : Stéphanie MASSON, Sandrine GALTIE,
Valérie MICHEL, Arnaud BOUGOUIN et Lionel PERMINGEAT

Madame CABANILLAS a été élue secrétaire de séance :

Compte rendu de la séance précédente

Le compte-rendu de la séance du 7 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité et signé.

1) Préparation du budget 2018

Il est proposé de reconduire les mêmes activités que l'an passé à savoir

- PPMS
- Dictionnaires : 9
- Jouets de Noel - Calèche
- Photocopieur
- Provision dépannage informatique
- Spectacle de Noel
- Sorties scolaires : car pour la piscine, sorties prévues par les enseignants (1 sortie par classe), possibilité d'aller visiter l'Assemblée Nationale.

Mme Liberpré va voir avec ses collègues les besoins de l'école.
Il est demandé si les marquages au sol pourraient être faits (Marelles, Labyrinthe, couloir de course).

2) Organisation du carnaval

Le Carnaval aura lieu le samedi 10 mars à 15h00. Fêtes et Animations offre l'animation de l'artiste bulleur Anim'too. Un défilé dans le village avec les enfants déguisés (thème de l'eau, la mer, les pirates) est prévu au début suivi d'un atelier de bulles de savon.

Nous allons solliciter les parents pour la confection de gâteaux. Une information sera affichée dans le village, dans le cahier des enfants et envoyée par mail aux parents d'élèves.

3) Appel aux dons

Un appel au don va être lancé : l'année dernière l'appel au don a permis de récolter 545€. Nous attendons que la coopérative scolaire fasse son appel au don avant.

4) Echéancier Classe de découverte

La coopérative scolaire a décidé de participer financièrement pour les familles qui ont 2 enfants en classe de découverte. Prise en charge pour le 2ème enfant de 40%

Pour un enfant, la participation pour les parents est de 187.10€ payable en 3 fois avant le voyage.

Pour 2 enfants, la participation financière pour les parents est de 187.10€ pour le 1er enfant et 112.26€ pour le 2ème enfant soit un total de 299.36€ pour 2 enfants. Payable en 4 fois avant le voyage.

VAYRAC			Echéancier : paiement en 3 fois pour un enfant	
43 enfants (CP - CM2)			Mi Février	60,00
9 937,00 €	Base Mezels		Mi Mars	60,00
3 070,00 €	Transport		Mi Avril	67,10
183,30 €	Assurance		Echéancier : paiement en 4 fois pour une famille pour 2 enfants qui partent	
218,32 €	Indemnités instits		Mi Février	90,00
13 408,62 €	TOTAL		Mi Mars	90,00
311,83€	par enfant		Mi Avril	60,00
			Mi Mai	59,36
5 363,45 €	Mairie	124.73 €		
8 045,17 €	Parents	187,10 €	Participation coop scolaire : 40% : 9 familles 673,56€	
7371,74 €	Parents après part coop			
673,56 €	Coopérative scolaire			

Questions diverses

Le paiement par TIPI (carte bancaire sur internet) a été mis en place pour les services scolaires (cantine, garderie, classe de découverte). Il va être testé par une famille avant de le proposer aux autres parents.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21h30 .

Le Président